LA GRANDE CONSPIRATION,

CONTRE

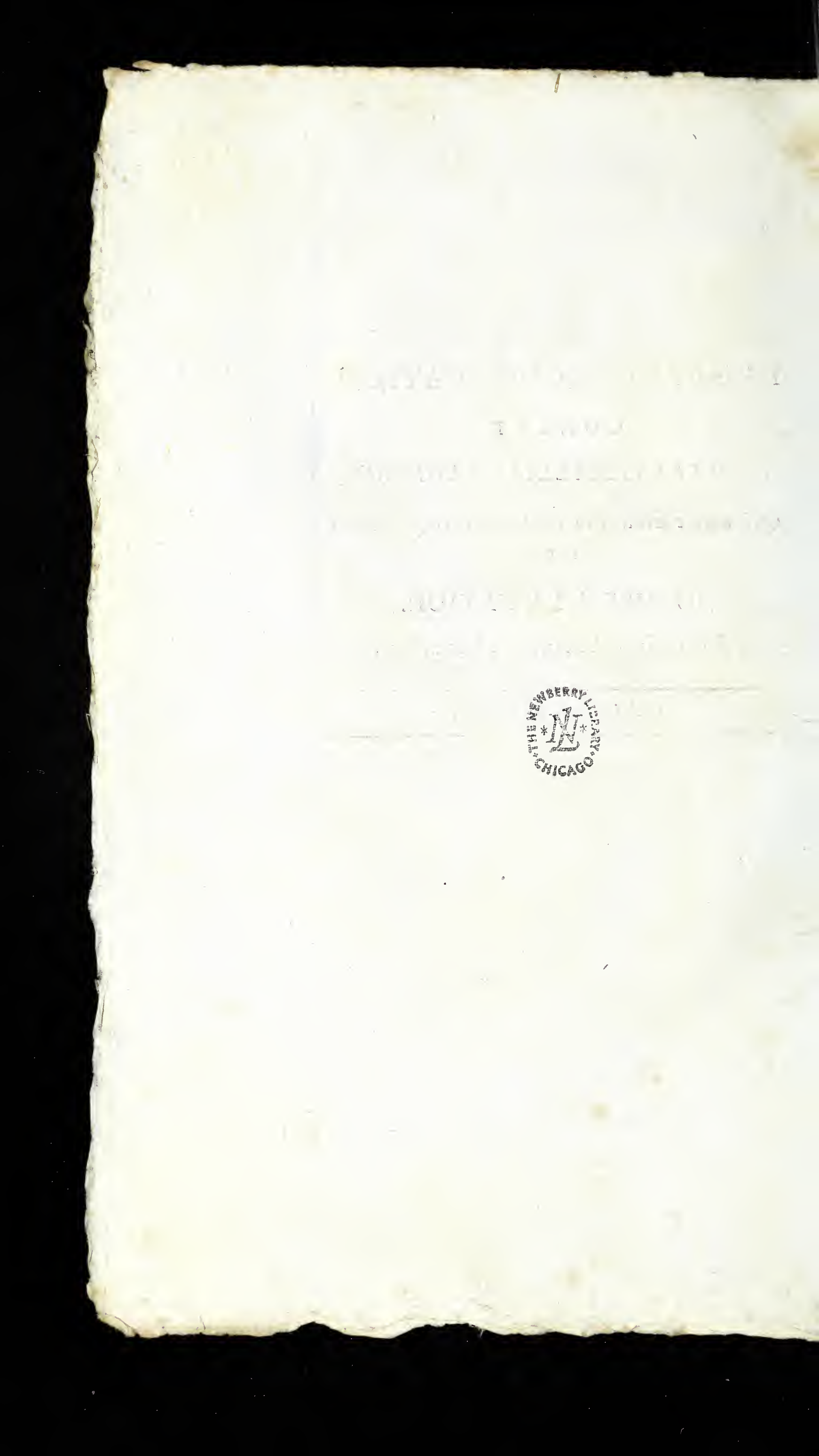
M. DE LA FAYETTE ET DE LA NATION,

Qui devoit avoir lieu le Samedi seize Janvier 1790.

DÉDIÉE A LA NATION.

A deux ſous, à deux ſous, à deux ſous.

Cecini paſcua, canto *duces.*


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA GRANDE CONSPIRATION

CONTRE

M. DE LA FAYETTE ET LA NATION.

O MES amis! mes braves concitoyens! veillez & tremblez! Non, cette race terrible des *Ariſtocrates* n'eſt point encore exterminée, vous avez eu beau en lanterner, en brûler, il en reſte encore; leur rage ne ſauroit être appaiſée, ces miſérables qui ſont aſſez ſcélérats pour trouver mauvais qu'on les égorge; qui voudroient avoir un roi, & qui oſent enfin (pour mettre le comble à leurs crimes), trouver que tout ce qu'a fait l'aſſemblée, n'eſt pas dicté par la vertu la plus pure & le patriotiſme le plus reſpectable, les monſtres! ils vouloient faire ſauter *Paris!* c'étoit eux qui avoient préparé ces grils pour brûler notre bonne ville, après qu'elle auroit ſauté en l'air; ce ſont eux qui ont fait brûler tous leurs châteaux & leurs titres, pour nous faire de la peine; ce ſont eux qui ont voulu ſoutenir ce maudit veto abſolu, pire que le deſpotiſme; ce ſont eux qui . . . . . . que n'ont-ils pas fait? hélas!

ſans les bontés de la providence qui s'intéreſſe ſi particulierement au bon peuple de *Paris*, à cauſe de ſon humanité & de ſon grand génie, nous allions être encore la victime de la plus cruelle conſpiration; mes amis, mes concitoyens, écoutez & tremblez : la voici, cette conſpiration.

Les ennemis de *Paris*, les abbés & les comtes *ariſtocrates*, réfugiés à *Soleure*, à *Aix-la-Chapelle* & à *Luxembourg*, étoient parvenus à raſſembler (incognito) 33 régiments de cavalerie, un train conſidérable d'artillerie & 50 vaiſſeaux de ligne; mais comme il étoit difficile de faire arriver tout cela à *Paris* (auſſi incognito), après bien des débats, voilà ce qui avoit été réſolu :

Les 33 régiments de cavalerie avoient été fourrés dans 33 tonneaux vides, & partirent de *Luxembourg* ſur une charrette le 6 janvier 1790, ſous la conduite d'un charretier fidele & intelligent; les canons furent mis dans des pommes à la place des pépins, & quitterent *Soleure*, le 28 décembre de l'année derniere, portés par une marchande ſur ſon établi; & enfin la flotte partie avec la marée montante de *Fribourg*, (très joli port de mer, comme tout le monde ſait), le 2 *janvier*, avoit fait voile pour *Paris* par un

canal ſouterrain, percé tout exprès (& ſans que perſonne s'en fut apperçu) par 1987 abbés commendataires & 426 chanoines, ſous la direction de l'évêque *de Saint-Pont*, du grand chantre de la cathédrale *de Valognes*, du prieur des bénédictins *de Saint-Pierre-le-Moutier*, & du gardien des capucins de *Plombieres;* toutes ces forces devoient arriver à Paris le 16 janvier à quatre heures du matin; ſavoir, la charrette à l'*Eſtrapade*, les pommes à la *place Saint-Michel*, & la flotte à l'égoût de la rue *du Colombier;* & tout de ſuite les cavaliers ſortis de leurs tonneaux, auroient pris chacun deux canons en croupe pour tirer des deux côtés, & répandus dans *Paris*, auroient, avec l'infanterie embarquée ſur la flotte, ſaiſi toutes les places, maſſacré tous les bataillons nationaux, égorgé *M. de la Fayette*, M. *Bailly*, M. *Necker*, & peut-être emmené le roi à *Metz* ou à *Péronne.*

Auſſitôt que *Paris* auroit été ſoumis à cette troupe ſacrilege, M. le comte d'*Artois* & M. le prince *de Condé* devoient entrer dans le *Dauphiné* avec toute l'armée du roi de *Sardaigne*, qui, comme on ſait, eſt de 40000 hommes de pied & de 450000 chevaux, & en quatre marches forcées il ſeroit arrivé à *Villejuif*, tandis que le ma-

réchal de *Broglie*, à la tête de 900000 Cosaques & Tartares, en huit jours de marche seroit venu de *Luxembourg* à *Montmartre*.

Tout cela réuni une fois à *Paris*, auroit pû donner beaucoup d'inquiétude à l'assemblée nationale, & peut-être même avoir l'infamie de remettre le roi sur le trône, (ce qui eût été bien anti-constitutionel) ; mais, par le plus heureux hasard, cette affreuse conspiration ayant été découverte, la *France* peut encore se regarder aussi libre & aussi heureuse qu'elle l'est depuis six mois.

Un des colonels de cavalerie enfermé depuis huit jours dans son tonneau, & ennuyé de ne pas voir le jour, voulut prendre l'air ; mais le charretier l'ayant gratifié d'un coup de fouet sur le nez, qui le fit rentrer dans l'intérieur de sa caserne, il en éprouva une telle rage, qu'il résolut de prévenir le général *la Fayette* du danger qu'il couroit ; le 14 Janvier, à la couchée de *Meaux*, pendant que tout le monde dormoit, il sortit du tonneau par le trou du bondon, se laissa couler sur le chemin, & vint à franc-étrier prévenir le général de la conspiration ; il arriva chez lui le 15, à onze heures du soir, il lui raconta toute l'histoire. Le général voyant qu'il n'y avoit pas un instant à perdre, rassembla ses aides de camp, & leur tint ce discours.

« Braves bourgeois que j'ai aſſocié à ma gloire « citoyenne, nos dangers ne ſont pas encore « terminés, voyez de quoi ſont capables les « *ariſtocrates;* voilà ce que M. le Colonel vient « de m'apprendre; vous frémiſſez de ce complot « affreux fait contre moi & le roi; amis, citoyens, « ſauvez-moi, ſauvez la nation; prévenons le « crime, arrêtons-en l'effet, marchons à la place « *Saint Michel.* Ah! je ſais que j'ai fait une « grande perte dans mon petit *Rohan-Chabot*, « mon aide de camp de confiance, à qui il a pris « une pudeur ſi anti-conſtitutionelle! Eh bien, « vous le remplacerez, cher *Jauge;* partez; mais « ſur-tout prenez garde de rencontrer M. Arthur « Dillon, car il vous retarderoit ſûrement. Et « vous *Maſſon*, *Romeuf*, *des Mottes*, *la Rue*, « *Cottin*, & *l'abbé Martin*, mon cher aumônier « patriotiqne, volez dans les corps de garde des « fantaſſins bourgeois, armez tout; allez, vous « vaudrez bien *Rohan-Chabot;* car dans le fait, « tous ces noms, *Rohan* ou *Maſſon*, *Montmo-* « *rency* ou *la Rue*, *Montmorin* ou *des Mottes*, « *Créqui* ou *Romeuf*, *Nesle* ou *Cottin*, *d'Eſtaing* « ou *Jauge*, *Melun* ou l'abbé *Martin*, ſont tous « des noms favoris de la gloire; partez, volez, « & ſi je péris en défendant la patrie, vous pren-

« drez ma chemiſe pleine de ſang ; elle ſervira
« de drapeau rouge aux ſoixante diſtricts, lorſ-
« qu'on aura proclamé la loi martiale, pour diſſi-
« per les attroupements des ariſtocrates. »

Ils partent, & pendant ce temps-là, le général ayant raſſemblé ſes aides de camp & ſa cavalerie, fait battre la générale, part au galop, & par une manœuvre auſſi judicieuſe que hardie, cerne la place *Saint-Michel*, & effectivement, trouve au coin de la rue des *Francs-Bourgeois*, toute l'artillerie ariſtocrate qui étoit là dans ſes pommes, à attendre ſa cavalerie : le général l'arrête ; un inſtant après, les diſtricts les plus voiſins, raſſemblés par ſes aides de camp, ſe joignent à lui, & dans le même temps, le vice-général Courtomer, ſi fameux par ſes campagnes de l'*Opéra*, & qui, inſtruit par le général *la Fayette*, avoit marché à l'Eſtrapade avec le bataillon de chaſſeurs de la *place Maubert*, avoit auſſi arrêté la charrette qui venoit d'arriver, & dont par ſa brillante manœuvre, il empêcha la jonction avec l'artillerie : cependant les aides de camp du général lui amenoient de tous côtés des bataillons citoyens ; mais celui des *Cordeliers*, le plus vaillant de tous, n'arrivoit point encore, c'étoit le fidele *Jauge*, qui devoit l'amener au général ;

mais il avoit d'abord couru au corps de garde *de l'Abbaye*, & il eut bien de la peine à obtenir de la garde de le ſuivre, parcequ'elle étoit alors dans l'extaſe d'un concert que lui donnoient trois de ſes officiers, M. *Dubois*, violon de l'*Opéra* & ſous-lieutenant de grenadiers, M. *Godichon*, contre-baſſe de *Nicolet* & capitaine de chaſſeurs, & M. *Jolicœur*, ancien fifre de *Vintimille* & chef de ſection de fuſiliers, qui avoient apportés leurs inſtruments dans leurs gibernes, & jouoient pour le plaiſir de leurs ſoldats, des variations ſur l'air national, *quand on va boire à l'écu:* à force de crier, conſpiration, la nobleſſe, le clergé, des grils, &c. le fidele *Jauge* les décida enfin à le ſuivre; mais cela le retarda beaucoup; enfin ayant joint le bataillon des *Cordeliers*, il arriva à la place *Saint-Michel*, où le général étoit déja avec de nombreuſes cohortes, mais qui ne ſe croyoit pas encore aſſez en force pour commencer l'attaque.

Il attendoit depuis long-temps une autre diviſion qui devoit s'aſſurer de l'égoût *de la rue du Colombier*, par où la flotte devoit entrer dans le ruiſſeau de la rue du *Bacq*, mais M. le duc d'*Aumont* qui commandoit cette diviſion, ayant voulu (pour paroître plus militaire), marcher à

pied à la tête de ſa troupe, la retarda prodigieuſement : enfin il arriva, & fit prévenir le général, qu'il répondoit d'empêcher le débarquement.

Alors M. *de la Fayette* ſe voyant à la tête de 2000 hommes, fit ouvrir les pommes qui renfermoient cette formidable artillerie ; & effectivement il trouva une piece de canon de 24 livres de balle dans chaque pomme, ce qui faiſoit en tout 287 pieces.

Dans le même inſtant le général *Courtomer* ayant, par l'ordre du général en chef, fait défoncer les 33 tonneaux, il en fit ſortir les 33 régiments de cavalerie, dont les chevaux furent livrés aux fiacres, & les cavaliers conduits deux à deux à S. Denis, pout être enſuite jugés par le Châtelet, à qui l'on renvoya auſſi le jugement du charretier & de la marchande de pommes qu'on ſoupçonne (avec raiſon) d'être un évêque & une ducheſſe déguiſés.

La flotte n'ayant pu effectuer ſon débarquement, s'en retourna toute honteuſe, par ſon canal ſouterrain, & l'on ne put la pourſuivre, parceque la *galiotte* & la *patache*, ne purent être prêtes à temps, & qu'elles ne ſont pas doublées en cuivre.

Le bruit des fanfarres ayant annoncé la victoire du général, tout *Paris* ſe livra á la joie que lui inſpiroit un ſi glorieux événement : Meſdames de la *Halle* rapporterent le général ſur un *pavois* à l'hôtel-de-ville, où M. *Bailly* qui, juſque-là, avoit tremblé de tous ſes membres, le reçut avec grand plaiſir, & lui prononça un beau diſcours, où il le félicita d'avoir reconquis *Paris*.

Les cohortes citoyennes, fatiguées de leur marche & de leur contre marche, & de 7 heures de combat, revinrent à 5 heures du ſoir recevoir les couronnes de laurier que leurs femmes, leurs meres, leurs filles & leurs maîtreſſes leur avoient préparées.

Pour éterniſer la mémoire de ce grand événement, l'aſſemblée nationale décrétera qu'il ſoit élevé dans la place, *dite Saint-Michel*, & qui dorénavant s'appellera la place des victoires (on changera pour cela le nom de la place des victoires qui rappelle ces petits combats ſi meſquins de *Caſſel*, de *Fribourg*, de *Nordlingen*, &c.) un obéliſque à trois faces, repréſentant ſur l'une M. *de la Fayette*, faiſant ouvrir les pommes, ſur l'autre, M. *de Courtomer*, défonçant les tonneaux, & ſur la troi-

ſieme, le duc d'*Aumont*, gardant le ſoupirail de l'égoût.

L'obéliſque ſera appuyé ſur trois maſſes épaiſſes & informes, & ce ſera les ſtatues de M. *le duc de Luynes*, de M. le baron de *Menou* & de M. *le duc d'Aiguillon*, qui ſerviront pour ce pié-d'eſtal national.

ANECDOTE.

5 *Février* 1790.

Le ſouverain en raccourci, Gouy d'Arcy, étant venu hier reconduire le pouvoir exécutif aux Thuilleries (en frac) entra dans le cabinet avec ſes co-ſouverains. Lorſque le pouvoir exécutif & la femme du roi furent rentrés, l'huiſſier, ariſtocrate ſans doute, imbu de cet ancien proverbe, *que charbonnier eſt maître chez lui*, voulut prier ceux qui ne devoient pas être dans le cabinet de ſe retirer. La plupart le firent. Cependant le ſouverain d'Arcy trouva la propoſition incivile, & s'en expliqua en ſouverain. Il fit une faute; car, oubliant les grands principes d'égalité, il propoſa des nazardes à l'huiſſier & s'offrit même à être l'exécuteur de ce douze cen-

tieme de décret. L'huiſſier qui, bien qu'ariſtocrate, eſt à moitié converti, & ſait, à l'exemple des ſénateurs, employer les principes quand ils lui conviennent, fit une application ſubite des droits de l'homme, & repréſenta au petit ſouverain qu'il ne pouvoit en aucune maniere recevoir cette propoſition, que le haſard auroit mis dans le cas de le lui dire, même anciennement, & à plus forte raiſon actuellement. Le ſouverain un peu ſurpris d'être connu, accepta & promit raiſon à l'humble citoyen offenſé (qu'il jugea citoyen actif) : c'eſt ici qu'il faut admirer l'eſprit ſans fiel de nos ſénateurs. A peine y avoit-il cinq minutes que cela s'étoit paſſé, que ledit ſeigneur Gouy d'Arci causant avec deux autres co-ſouverains, ſe permit quelques plaiſanteries ſur le compte de l'huiſſier; mais il avoit tellement oublié ſa figure, que celui-ci l'ayant entendu & s'étant mis en tiers dans la converſation, monſeigneur de Gouy d'Arcy ne le connoiſſoit déja plus, & il fallut que le citoyen actif lui rappellat ſa parole qu'il avoit oubliée. Cette apoſtille à l'explication fut vive; menace de dénonciation comme ayant lézé la nation, en ne recevant par les nazardes du douze centieme du ſouverain. Le ſieur Chapelier étoit

préſent ; mais comme il a toujours ſes lunettes ſur le nez, il vit de plus loin que monſeigneur de Gouy d'Arcy qui avoit oublié ſa lorgnette, & crut devoir demeurer nul en cette circonſtance, penſant ſans doute avoir aſſez prouvé qu'il ne l'étoit pas toujours, même en préſidant, puiſqu'il avoit été juſqu'à éviter l'impartialité. Le ſeigneur de Gouy d'Arcy réfléchit cependant qu'il ſe compromettoit furieuſement, & qu'un membre du pouvoir légiſlatif & conſtituant ne pouvoit s'abaiſſer ainſi vis-à-vis d'un huiſſier du pouvoir exécutif. En conſéquence il ſaiſit un moment qu'il jugea favorable, & gagna le jardin. Mais ce maudit citoyen *actif* le ſuivit ; en vain il doubla le pas, il fut joint. Le cas étoit preſſant ; les Thuilleries étoient remplies de monde ; l'honneur du ſouverain alloit être compromis ; pour le ſauver il prit le parti d'aſſurer l'huiſſier qu'il n'étoit pas du tout fâché ; celui-ci lui obſerva que c'étoit ce dont il s'embarraſſoit peu, mais que lui il l'étoit fort. Il fallut alors faire un ſecond ſacrifice pour ſauver ſon honneur. Le généreux Gouy d'Arcy, pour ne pas ſe déshonorer), s'y décida, & fit des excuſes publiques. Bien des gens ont voulu dire qu'après avoir propoſé des nazardes il ſe trouvoit les avoir reçues. Mais c'eſt un mau-

vais propos; & on ſait bien que MM. de Mirabeau & de Liancourt, qui ont fait à peu près la même choſe, n'en ſont pas moins reſpectés; & ils ont de plus cet avantage, que perſonne ne leur dira qu'ils ſont ſpadaſſins.

Portrait d'un des rois de France.

Spectateur curieux de l'auguſte cohue,
Un étranger, hier, tout bas me demandoit,
Quel eſt ce député qui s'offre à notre vue?
Vous allez le connoître, écoutez ſon portrait;
D'audace & de talents, étonnant aſſemblage,
Le parti qu'il défend eût ſuccombé ſans lui.
J'y ſuis; c'eſt cet abbé, votre meilleur appui.
Pardon, j'ai dit l'audace, & non pas le courage;
Aux vices, aux forfaits, il forme ſes amis,
Son ſouffle empoiſonné corrompt & deshonore.
C'eſt donc le Cha......? — Pas tout-à-fait encore.
Peut-être un des La....? — J'ai parlé de talents,
Pouvez-vous les nommer: il unit la baſſeſſe
A ſes autres défauts, il eſt lâche & poltron.
M'y voilà; Li....... ou le duc d'A........
Non, non; ce ſcélérat, dès ſa tendre jeuneſſe,
Aux crimes, aux forfaits s'étoit abandonné,
Son ſupplice, autrefois, par Thémis ordonné,
Se peint dans ſes regards & ſur ſon front livide;
Amant eſcroc, époux perfide,
Ingrat envers tous ſes amis.

Objet du plus profond mépris,
A la torche d'une furie
Sa main allume le flambeau
Qui doit embrâser sa patrie;
Le portrait est frappant, ce monstre est ....

ÉPIGRAMME.

INFRACTION DES LOIX NATIONALES.

D'après l'ordre salutaire
Emané du tribunal
De monseigneur notre Maire,
Quiconque ce carnaval
Seroit assez téméraire
Pour se masquer bien ou mal,
Nonobstant tout us contraire,
Doit danser sous le fanal
Ou lanterne populaire.
Or, malgré l'édit fatal,
J'ai vu dans le sanctuaire
Du domicile royal,
Le masque d'une mégere
Monté sur deux pié-d'estal.

F I N.